

L'Étendard

LES CHEVALIERS DE COLOMB

pour un leadership partagé

Parlez-nous... on vous écoute!



Vol. 10 • no. 3 - Novembre 2009



Où en sommes-nous maintenant avec les objectifs proposés?

Vénérables
Officiers de l'Ordre,

Les 27, 28 et 29 novembre 2009 se tiendra à l'hôtel Des Seigneurs de St-Hyacinthe notre congrès annuel mi-année de l'ordre des Chevaliers de Colomb du Québec.

Le but principal de cette rencontre est de faire le point en regard de l'évolution de nos programmes et de nos objectifs dans chacune des régions du Québec. Dernièrement j'ai fait parvenir une lettre à tous les Directeurs régionaux leur demandant de s'informer auprès des Députés de district et des Grands Chevaliers de leur région respective à savoir :

- À cette date où en sommes-nous en rapport aux objectifs proposés?
- Qu'avons-nous fait pour en être rendu là? Où on en est?
- Qu'avons-nous l'intention de faire pour atteindre nos objectifs?

Frères chevaliers, vous êtes les véritables leaders de l'ordre au Québec, je suis conscient de l'importance et de la lourdeur de vos responsabilités. J'ose croire que nous pouvons compter sur votre collaboration pour bien mener à terme la barque que nous a confié notre vénérable fondateur l'abbé Michael J. McGivney.

Un de nos frères m'a récemment mentionné qu'il était fier et reconnaissant à l'égard de nos prédécesseurs qui par leurs efforts et leur bénévolat lui ont permis de connaître et de participer aux actions et à l'épanouissement de notre Ordre et que son plus grand souhait serait que nous tous ensemble, nous ferions en sorte que les générations futures puissent eux aussi continuer à porter le flambeau.

Merci de votre collaboration

Fraternellement
Claude Rousseau,
Député d'État

UNE NOMINATION QUÉBÉCOISE AU CONSEIL SUPRÊME



À l'occasion du Congrès Suprême qui s'est tenu à Phoenix en août dernier, le Bureau des directeurs a élu notre Directeur Suprême, Me Yves Duceppe, au poste d'Assistant Avocat Suprême pour les affaires canadiennes. C'est la première fois qu'un Canadien occupe ce poste.

Rappelons que Me Duceppe fut élu pour la première fois au poste d'Avocat d'État en 1993, poste qu'il a occupé jusqu'à son élection au poste de Député d'État en 1999. Au terme de ce mandat, il fut élu au poste de Président de l'Association canadienne des Chevaliers de Colomb, poste qu'il a occupé pendant 2 ans. Il a ensuite fait un retour au poste d'Avocat d'État jusqu'à sa nomination en 2005 au poste de Vice-Maître Suprême. Il occupe le poste de Directeur Suprême depuis octobre 2006.

Me Duceppe est membre du Barreau du Québec depuis 1980.

Le Conseil d'État est donc fier de souligner cette annonce et nous félicitons Me Duceppe pour cette nomination.

RAPPORT DU COMITÉ DES OEUVRES ENREGISTRÉ

Si votre Conseil ou Assemblée a un comité des œuvres enregistré comme œuvre de bienfaisance à Revenu Canada, les déclarations fédérale et provinciale ainsi que les directives ont été postées. La date limite de production des déclarations directement aux deux ministères est le 31 décembre.

PRO FORMA de Conseils et de Régions

Comment compléter et faire la distribution des argents sur mon Pro Forma

- 1 Le Pro Forma n'est pas un souhait des Officiers d'État et du Secrétariat d'État. C'est une obligation de la Régie des Courses et des jeux du Québec.
- 2 Préférentiellement, nous devrions inscrire le nom d'associations à but non lucratif qui peuvent émettre un reçu de charité. Le montant d'argent n'a pas d'importance à ce niveau.
- 3 Nous pouvons inscrire plusieurs associations québécoises sur le Pro Forma, mais nous ne sommes pas obligés de donner à toutes les associations qui sont inscrites sur le Pro Forma mais pour donner, il faut que le nom de l'association soit inscrit sur le Pro Forma.
- 4 Il faut faire à tous les ans un nouveau Pro Forma pour le 15 Mai de l'année courante.
- 5 Le Pro Forma fait pour le 15 mai de l'année en cours est toujours pour l'année suivante. Celui de 2009-2010 est pour la Campagne 2010-2011.
- 6 Le total des dons doit être le même que le 50 % reçu de la vente de votre Campagne de l'année. Le tout doit être donné. Il est interdit de prendre cet argent pour les frais d'administration. Vous avez reçu 2 500.00 \$ vous devez remettre en don 2 500.00 \$.
- 7 Si vous avez inscrit 10 associations, vous pouvez remettre un montant à seulement deux ou trois.
- 8 N'oubliez pas qu'il est préférable que les associations ou tous ceux qui sont sur le Pro Forma participent à la Campagne des Oeuvres en leur donnant des livrets à vendre. C'est ce qu'on appelle partenariat.

Claude Émond, Coordonnateur provincial

Personnalité colombienne pour le mois d'Octobre 2009

EUSÈBE MARTEL

**Conseil 5529 – Montalm du District 62
de la Région 03 – La Capitale**



À l'âge de 95 ans, une multitude de chevaliers se sont retirés, soit à cause de leur santé, soit à cause de leur désintérêt. Non seulement le frère Eusèbe Martel participe-t-il aux activités de son Conseil, il est à toute fin pratique, le seul à faire l'effort de participer à des activités sociales des autres conseils du District 62. Veuf, le frère Eusèbe Martel a donc décidé que sa famille serait désormais son Conseil, son Assemblée et l'ensemble des conseils du District. Il s'est toujours contenté de vivre sa chevalerie dans l'ombre.

Actif depuis 68 ans, le frère Eusèbe est un recruteur par excellence. Il prend soin de s'occuper des nouveaux membres et les invite à s'engager. Les membres de son Conseil reconnaissent en lui un homme dévoué, à imiter pour ses valeurs chrétiennes et son amour inconditionnel des autres.

Depuis de nombreuses années, il cultive un jardin et toutes les récoltes sont données à ses frères chevaliers et aux organismes de son milieu qui s'occupent des défavorisés. Par ce geste, il fait rayonner son Conseil et l'Ordre au sein de sa communauté.



Pour tant d'années d'implication active guidées par les valeurs évangéliques, nous décernons à ce frère chevalier au cœur d'or, la Personnalité Colombienne du mois d'octobre 2009. Nos hommages les plus respectueux et félicitations !

Jimmy O'Brien
Coordonnateur d'État
Personnalité colombienne

Félicitations

Précision suite au congrès d'orientation Élections des Officiers du Conseil

Durant la session de formation des Députés de district au congrès d'orientation de juillet dernier, certaines questions ont été posées concernant la procédure des élections annuelles d'un conseil.

Lors de cette Assemblée générale, un minimum de 10 postes sont en élection en débutant par le Grand Chevalier. Advenant qu'un des postes en élection n'est pas comblé, les élections aux autres postes doivent se poursuivre. Donc, si le poste de Grand Chevalier n'est pas comblé, on poursuit avec le poste de Député Grand Chevalier et ainsi de suite. Cela peut paraître invraisemblable mais il faut comprendre que ce seront les officiers élus qui administreront le conseil à compter du 1er juillet suivant et qu'il revient à eux de remédier à cette situation.



KNIGHTS OF COLUMBUS - CHEVALIERS DE COLOMB

La règle régissant l'utilisation du Nom et des Emblèmes de l'Ordre réaffirmée par le Conseil Suprême.

**Conseil d'administration
New Haven, Connecticut, U.S.A
Les 1 – 3 août 2009.**

VOTÉ dans le but de réaffirmer la règle régissant l'utilisation du Nom et des Emblèmes de l'Ordre comme suit :

Constituera une violation de l'Article 162(11) des Lois de l'Ordre pour tout membre, agissant seul ou par l'entremise de n'importe lequel conseil d'état, conseil subordonné, assemblée, chapitre, société locale, ou entité affiliée, l'utilisation du Nom de l'Ordre, de ses emblèmes, listes de membres, ou de toute autre aménagement des Chevaliers de Colomb sous son ou leur contrôle, dans le but de promouvoir, endosser, vendre, ou annoncer tout produit, service, ou entreprise d'affaires ou sociale autre que le programme d'assurances de l'Ordre. Cette interdiction s'applique à toute publication, site Web, envois postaux, communications électroniques et réseaux communautaires, contrats, items promotionnels et parrainages associés avec un Conseil d'État des Chevaliers de Colomb, un conseil subordonné, une assemblée, un chapitre, une société locale ou un membre des Chevaliers de Colomb. Cette interdiction ne devra pas affecter la capacité de tout Conseil d'État des Chevaliers de Colomb, conseil subordonné, assemblée ou chapitre de (1) utiliser le nom de l'Ordre, ses emblèmes, ses listes de membres ou tout autre actif des Chevaliers de Colomb, dans le but de réaliser des activités courantes fraternelles ou charitables et des levées de fonds, ou (2) de faire paraître des annonces dans une publication fraternelle, tel le magazine du conseil ou une livret ayant trait à une assemblée ou à un événement, pourvu que le produit, le service ou l'entreprise annoncé n'ait aucun lien direct ou indirect avec tout produit d'assurance ou annuité autre que ceux des Chevaliers de Colomb.

Ce règlement ne remplace pas tout autre règlement, motion et résolution requérant l'approbation préalable du Conseil d'administration concernant l'utilisation du Nom de l'Ordre ou de ses emblèmes. Si un membre désire utiliser le Nom des Chevaliers de Colomb, ses emblèmes, ou toute liste de membres en rapport avec toute entreprise d'affaires ou sociale ou avec une entreprise ne faisant pas partie des liens d'affaires courantes de l'Ordre, il devra communiquer avec le Bureau du Secrétaire Suprême, par l'entremise de son Député d'État, pour approbation préalable.



CÉLÉBRONS LES NAISSANCES

Soulignons les naissances par une activité, de l'importance de l'arrivée d'un nouveau né.

Il suffit de compléter le rapport Célébrons les naissances que le Grand Chevalier signera et acheminera au coordonnateur provincial du dossier.



Les avantages d'y participer

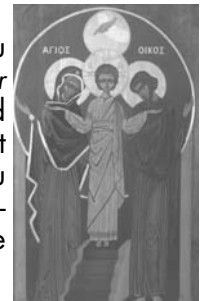
Chaque conseil participant recevra un certificat Célébrons les naissances pour chaque nouveau né inscrit.

- Visibilité au sein de la communauté;
- Recrutement de nouveaux frères chevaliers (père, oncle, cousin, parrain, neveu, etc.);
- Possibilité de publiciser de manière spéciale dans nos revues ou nos journaux, les résultats de vos activités;
- Présenter votre activité pour la sélection des méritas. Votre Conseil pourrait être primé devant tous les congressistes lors du 111e Congrès provincial.

Une question de vie et d'avenir.

FAMILLE DU MOIS

Quoi de plus facile pour un conseil de choisir un membre et sa famille comme famille du mois. Vous faites votre choix, vous complétez le formulaire Famille du Mois (*cahier Famille du Mois, 1993F que le Secrétaire Financier a en sa possession*), signé par le Grand Chevalier et en suivant le cheminement proposé lors du congrès d'orientation de juillet dernier pour l'envoi: Conseil → District → Région → Coordonnateur provincial du dossier Famille. Il est important de respecter la date limite de présentation. Le Conseil recevra un certificat identifié à la famille et celle-ci se méritera la chance de gagner une icône de la Sainte Famille.



Jean-Yves Parent, coordonnateur provincial
2-3936 rue Monselet Montréal-Nord QC H1h 2C1
Téléphone: (514) 324-5037
jyparent@hotmail.com



MÉRITAS COLOMBIENS

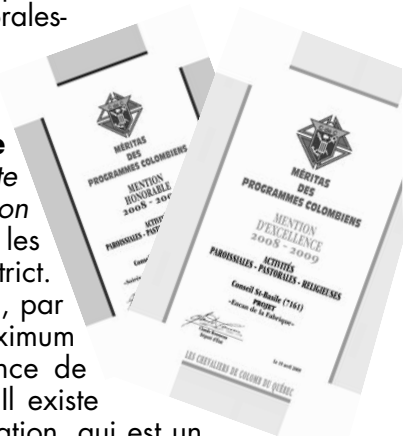
REVALORISER VOS ACTIVITÉS, FAITES-NOUS LES CONNAÎTRE

Une nouvelle catégorie créée par le Conseil Suprême... «RESPECT DE LA VIE»

Récemment tous les Conseils ont reçu les formulaires de présentation pour les dossiers des activités colombiennes: Activités pastorales-paroissiales; familiales; fraternelles; communautaires et jeunesse. **Il faudra ajouter à celles-ci: «Respect de la vie».**

Tout ce qui attire à la vie humaine sera reconnu dans cette nouvelle catégorie, qui auparavant l'était dans la catégorie communautaire. Notre comité provincial de sélection tiendra compte de ce changement, même si vous ne l'avez pas indiqué sur la présentation de votre dossier.

Des reconnaissances seront aussi décernées pour les activités du Comité des activités féminines et pour les activités de district. Également, la Plume d'Or de l'information sera attribuée au Conseil qui, par tous les moyens de communication mis à sa disposition informera au maximum ses membres et sa communauté. Les activités soulignant l'importance de l'arrivée d'un nouveau né dans notre société sera aussi récompensé. Il existe sûrement dans votre Conseil, une famille qui mérite toute notre appréciation, qui est un modèle à suivre pour l'amélioration de notre vie dans la société québécoise. Lors du Congrès provincial en avril 2010 au Manoir Richelieu, nous dévoilerons les heureux gagnants et bien sûr des félicitations s'adresseront à tous les Conseils qui auront fait connaître leurs activités.



Ian Goyer
Directeur des promotions colombiennes

Faites parvenir vos dossiers de présentation avant le 12 février 2010

au Secrétariat d'État 670 avenue Chambly
Saint-Hyacinthe QC J2S 6V4



Sires Chevaliers à l'action

Quatrième Degré



MESSAGE DU VICE-MAÎTRE SUPRÊME **S.C. Jean-Paul Germain**

La Réunion annuelle 2009 s'est tenue les 23, 24 et 25 octobre 2009 à l'Hôtel Universel - Centre des Congrès Rivière-du-Loup. En plus d'être un succès extraordinaire de participation, nous avons senti parmi les délégués une satisfaction quasi générale à tous les égards. Nous avons eu le plaisir d'accueillir 81 des 115 Assemblées du Québec et 320 participants dont 146 femmes.

La courtoisie et la qualité du service hôtelier ont été qualifiées d'exceptionnelles. L'accueil à l'hôtel coordonné par le District 1, avec l'appui du District hôte, fut grandement apprécié.

Lors de la soirée d'ouverture, les allocutions de Mgr Bertrand Blanchet sur l'année du bénévolat et l'année sacerdotale ont fait le bonheur de tous ceux qui recherchent le sens profond de notre implication et de notre mission.

Pour quiconque désire améliorer sa performance, sa gestion et sa visibilité, les trois séances de formation sur : 1) le recrutement par le S.C. Gilles Champagne, 2) les postes de Trésoriers et de Contrôleurs par le S.C. Régis Morin et 3) le poste de Commandant, par moi-même, ont été accueillies avec beaucoup d'intérêt et d'enthousiasme. Nous voulions ainsi répondre aux demandes formulées l'an dernier et nous avons le sentiment d'avoir bien réussi. Sans aucun doute, ces séances de formation ont ajouté de nouveaux éléments au coffre à outils des Officiers d'Assemblées. D'ailleurs, les Dignes Maîtres en recevront des copies, lesquelles permettront d'étendre cette formation jusqu'à la base de notre mouvement.

Concernant le rapport financier, quelques Sires Chevaliers nous avaient demandé l'an passé de le présenter avec plus de contenu. Encore une fois, nous avons acquiescé à cette demande, à la satisfaction de tous. Remarquez que le style de présentation que nous venons d'adopter ne change pas le fait que depuis au moins l'an 2000, les rapports financiers du Comité des Maîtres et de la Réunion annuelle sont préparés avec la même procédure et le même professionnalisme.

Pour l'activité féminine, la satisfaction des conjointes est assez unanime. Les attentes sont hautes pour l'an prochain.

L'album souvenir nous a permis de récolter presque autant que l'an dernier. Je remercie donc chacun des commanditaires : chevaliers et entreprises qui, par leurs appuis financiers, nous permettent de réduire les frais d'inscriptions.

Merci aux nombreux participants à cette Réunion annuelle du Quatrième Degré, vous êtes la raison de nos efforts et la récompense aussi. Merci ! Merci !

Lors du banquet, l'activité partage a rapporté une somme de 1040 \$ que nous avons partagée entre Procure (*fondation sur le cancer de la prostate*) et le Sire Chevalier Yvon Robert, fidèle Capitaine de l'Assemblée 2067-1 Philibert Cliche que le hasard a favorisé.

En incluant les montants additionnels reçus en fin de soirée, un chèque de 587 \$ a été remis à Madame Louise Rousseau,

présidente du Comité féminin et à Madame Audrey Lalonde, représentante de PROCURE. Toute notre appréciation aux généreux donateurs !

PROGRAMMES DE RECONNAISSANCE

De nombreux prix ont été remis le dimanche matin comme suit :

Incitatifs au recrutement

- Le membre recruteur gagnant, par tirage au sort, d'une montre à l'effigie du Quatrième Degré, est le S.C. Robert Bullock de l'Assemblée 2881-9 Abbé Champlain Barrette.
- Parmi les 15 Assemblées ayant dépassé l'objectif de recrutement de 10%, l'Assemblée 1663-4 Mgr Louis-Zéphirin Moreau, choisie par tirage au sort, est l'heureuse gagnante d'un montant de 300 \$.
- Une plaque a été remise à l'Assemblée 2911-1 Michael J. McGivney qui s'est classée première au recrutement pour l'ensemble de la Province de Champlain avec un taux de 19.7%.

Mérites 2008-2009 / Activités paroissiales/pastorales

Mention d'excellence : Assemblée 1038-2 Abbé François Pilote
Mention honorable : Assemblée 2846-1 Mgr Louis Langevin

Mérites 2008-2009 / Activités fraternelles

Mention d'excellence : Assemblée 1038-2 François Pilote
Mention honorable : Assemblée 1648-9 Cavalier de LaSalle

Mérites 2008-2009 / Activités humanitaires

Mention d'excellence : Assemblée 1648-9 Cavalier de LaSalle
Mention honorable : Assemblée 2504-1 Mgr Georges Cabana

Mérites 2008-2009 / Activités féminines

Mention d'excellence : Assemblée 1648-9 Cavalier de LaSalle
Mention honorable : Assemblée 2362-6 Evêque F.-Xavier Brunet

Mérites 2008-2009 / La plume d'or de l'information

Une plaque stylisée a été remise au S.C. Roger Jodoïn, Fidèle Navigateur de l'Assemblée 1646-4 Suzor Côté pour la publication du journal « Le Suzor ».

Mérites 2008-2009 / Corps de garde « Prix Jean Richard »

Pour une deuxième année consécutive, l'Assemblée 1648-9 Cavalier de LaSalle a remporté le « Prix Jean Richard ».

Mérites 2008-2009 / Être Patriote

L'Assemblée 1022-6 Curé Labelle, gagnante au niveau provincial du concours « Être Patriote », a reçu une plaque de reconnaissance. Le dossier de cette Assemblée a été soumis au Bureau Suprême pour le concours international.

Merci mille fois aux participants à ces programmes et félicitations aux gagnants ! Continuez de soumettre vos candidatures en grand nombre.

En ce Congrès mi-année organisé par le Conseil d'État, nous souhaitons aux organisateurs un immense succès.



Message de l'Avocat d'État

À : Tous les conseils et Grands Chevaliers

**OBJET: ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE - CONGRÈS PROVINCIAL
PRÉSENTATION D'UNE OU DES RÉOLUTIONS
FORMULAIRE DE PRÉSENTATION D'UNE RÉOLUTION VOTÉE EN CONCERTATION DE DISTRICT**

Tout conseil de Chevaliers de Colomb qui désire présenter une ou des résolutions à l'assemblée générale annuelle du Conseil d'État des Chevaliers de Colomb inc., lors du congrès provincial annuel qui se tiendra au Manoir Richelieu à La Malbaie dans Charlevoix, du 16 au 18 avril 2010, doit s'assurer que la ou lesdites résolutions aient été approuvées par l'assemblée générale des membres de son Conseil et dûment entérinées lors du colloque de son District. **Le Député de district doit compléter le formulaire de présentation d'une résolution confirmant son adoption lors d'une concertation de district** (formulaire ci-annexé et disponible sur le web).

Il serait préférable de vous assurer de la légalité et de la conformité constitutionnelle de vos projets de résolutions en nous soumettant une copie pour appréciation, avant le 15 décembre 2009.

Toutes les résolutions émanant des Conseils subordonnés doivent être adressées avant le 15 janvier 2010, 16h00 au Secrétariat d'État, 670 avenue Chambly, Saint-Hyacinthe, Québec, J2S 6V4. Vous pouvez aussi nous transmettre vos projets par télécopie au numéro : 1-450-768-1660 ou par courriel : secretariat@chevaliersdecolomb.com.

Aucune résolution reçue après cette date ne sera considérée lors de l'assemblée générale annuelle, ni dans la section de discussion ouverte communément appelée «Bien de l'ordre». Elle devra être représentée à nouveau, afin d'être soumise à l'assemblée générale annuelle, c'est-à-dire lors du Congrès provincial annuel suivant, soit celui de 2011.

L'ensemble des résolutions émanant des conseils et dûment approuvées par les districts seront soumises pour étude et analyse à un comité consultatif constitué de sept (7) membres dont un coordonnateur provincial, un directeur régional, deux députés de district, deux grands chevaliers et un membre du comité des sages, le tout sous la présidence du soussigné.

Me Leonce E Roy,
Avocat d'État



Souper et soirée d'information ?

Pourquoi ne pas organiser un petit souper paroissial suivi d'une soirée d'information pour votre communauté! Le principe est simple, offrez à vos paroissiens un souper spaghetti suivi d'un prix de présence après la soirée d'information. Le geste de générosité que vous offrez à vos gens fera déjà le travail pour décrire ce qui est la chevalerie. Si l'idée vous inspire, tenez-moi au courant de vos résultats.

Le tirage du 1er octobre pour le meilleur district dans le dossier membership fut remporté par le district 55, le frère Louis de la Ronde. Il recevra 4 cartes-cadeaux de 25 \$.

Voici vos objectifs pour les mois de novembre et décembre.

Pour les Conseils

- ✓ Vérifier avec les Secrétaires Financiers le bon fonctionnement pour le renouvellement des cartes.
- ✓ Faites le tour de vos familles et invitez-les pour une soirée d'information.
- ✓ Recruter UN membre par conseil par mois

Pour les Districts

- ✓ Deuxième rencontre du comité de récupération (2 membres récupérés par district).

P.-S. Je tiens à vous informer que les rapports antérieurs du membership sont présentement sur le site des Chevaliers dans la section sécurisée: www.chevaliersdecolomb.com

Je vous invite à m'envoyer vos suggestions ou commentaires à l'adresse suivante : alainsmith@videotron.ca

Parlez-nous... on vous écoute!

Fraternellement,
Alain A. Smith
Directeur Provincial - dossier Membership

Vérification des membres invalides

Les Conseils ayant des membres reconnus invalides par le Bureau Suprême ont reçu la vérification d'invalidité durant le mois d'octobre. Le Grand Chevalier et le Secrétaire Financier doivent signer la formule et la retourner au Secrétariat d'État immédiatement.

111^e Congrès provincial - Assemblée générale annuelle des Chevaliers de Colomb du Québec 16, 17 et 18 avril 2010

Sommaire provisoire du déroulement

- 16 avril Congrès provincial
15h00 Tirage de la Campagne des oeuvres
20h00 Ouverture
Assemblée Générale Annuelle - première partie
20h30 Comité plénier des résolutions
Limite réception des projets: 15 janvier 2010 à 16h00
- 17 avril Assemblée Générale Annuelle - deuxième partie
08h30 États financiers
Élections des Officiers d'État
Adoption du rapport du comité plénier
Bien de l'Ordre - Ajournement
Congrès provincial
13h00 Activités des conjointes
19h00 Banquet soirée fraternelle
- 18 avril Congrès provincial
07h00 Messe - Déjeuner
08h30 Plénière des programmes colombiens
Remise des Méritas et concours de dessins
Limite de réception des dossiers: 12 février à 16h00

Hébergement – Manoir Richelieu

181 rue Richelieu La Malbaie (Charlevoix)
Réservation: 1-800-441-1414 en mentionnant
que vous faites partie du groupe Chevaliers de Colomb.
Occupation simple ou double 119,00 \$ par nuit plus les taxes.

Congé des Fêtes

**Le Secrétariat d'État sera fermé du
24 décembre au 3 janvier inclusivement.**

Le Secrétariat réouvrira lundi 4 janvier à 8h30.

*Bonnes réjouissances pour
un Joyeux Noël et
une Heureuse Année 2010*

CARTES DE MEMBRE Quelques suggestions

MEMBRE AU PREMIER DEGRÉ

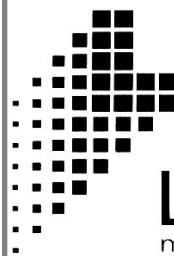
Un des premiers devoirs du Secrétaire Financier est de s'assurer de la conformité des cartes des membres de son conseil. Par défaut, toutes les cartes pré-imprimées sont indiquées « 3e degré ». Si un membre n'est qu'un 1er degré, il est suggéré de refaire sa carte à l'aide d'une carte vierge et d'y indiquer à l'aide d'une barre oblique de couleur rouge marquée « 1er degré » au travers de la carte.

(exemple ci-contre)

MEMBRE TRANSFÉRÉ À VOTRE CONSEIL

La carte de membre identifie le Conseil du membre. S'il transfère à votre Conseil, il est donc important de lui remettre une carte de votre Conseil peu importe le Conseil où il a effectué son renouvellement et son paiement de l'année courante.

Il est vrai qu'un membre ne devrait pas avoir deux cartes en sa possession. Il est suggéré, après avoir fait la procédure de transfert soit mise en règle s'il y a lieu, formule 100 de transfert et acceptation par le Conseil, de remettre la carte de votre Conseil et de demander au membre la carte de son ancien conseil que le Secrétaire Financier conservera et pourra remettre au membre à la fin de l'année. Ce sera pour lui un souvenir.



Lemieux
mobilier de bureau inc.

JEAN-LOUIS LEMIEUX

**Fournisseur officiel
du Secrétariat d'État**

1380, boul. Laurier Est
Saint-Hyacinthe, Qc J2T 1K3

Tél.: (450) 773-2251
1-800-363-0157
Fax: (450) 773-7363

L'Étendard... maintenant EN LIGNE sur le web

Si vous ne désirez plus recevoir l'exemplaire format papier, faites parvenir un courriel à: info@chevaliersdecolomb.com en mentionnant **DEMANDE DE RETRAIT ÉTENDARD.**